
Une heuristique de la panne ?

Les cas d'obsolescence programmée et leur mise en débat

Jeanne Guien

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/tc/12557>

ISSN : 1952-420X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Référence électronique

Jeanne Guien, « Une heuristique de la panne ? », *Techniques & Culture* [En ligne], Suppléments au n°72, mis en ligne le 02 décembre 2019, consulté le 12 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tc/12557>

Ce document a été généré automatiquement le 12 décembre 2019.

Tous droits réservés

Une heuristique de la panne ?

Les cas d'obsolescence programmée et leur mise en débat

Jeanne Guien

La notion d'obsolescence programmée est apparue dans le débat public français au début des années 2010. Mobilisée dans le cadre de critiques écologistes et anticonsuméristes (Fabre & Winkler 2010, Dannoritzer 2010, Latouche 2012), elle a suscité bien des critiques épistémiques. Dès 2011, s'exprime dans les médias un fort scepticisme quant à la pertinence de cette notion, et se multiplient les injonctions à définir, exemplifier, prouver l'obsolescence programmée – y compris après que celle-ci soit devenue, en 2015, un délit.

- 1 Dans ce contexte controversé, diagnostiquer des pannes, en déceler les causes non accidentelles et mettre en scène de spectaculaires réparations sont des gestes stratégiques pour les acteurs impliqués dans la dénonciation de l'obsolescence. De nombreux discours prennent ainsi pour objet des études de cas, convoquant ce que l'on pourrait appeler une « heuristique de la panne ». Étudiant ces discours et les *topoi* qu'ils mettent en circulation, on montrera en effet qu'ils recourent à une esthétique de l'enquête qui, parce qu'elle emprunte à des registres divers (recherche historique, expérimentation scientifique, récit policier...), produit des effets contrastés. S'ils permettent d'abord de critiquer l'interprétation accidentelle de la panne et invitent à une critique structurelle, systémique, ces discours aboutissent souvent, par la dramatisation et la focalisation sur l'« arnaque », à une représentation individuelle et marginale de l'obsolescence, qui en dépolitise partiellement les enjeux. Un certain nombre d'objets sont évacués du débat et de la réflexion sur la durabilité, et l'action se limite à la promotion d'une plus grande « transparence » par l'« information du consommateur ».
- 2 Au-delà de la documentation de cette controverse toujours d'actualité, l'enjeu de cette analyse de discours est donc d'interroger les effets de cette heuristique de la panne sur la mise en débat de l'obsolescence programmée ¹.

L'obsolescence programmée en France. Bref aperçu d'un débat

À travers les années 2010, s'est développé en France un débat sur la réduction de la durée de vie des objets, exprimé et alimenté par la diffusion et la critique de l'expression « obsolescence programmée ». L'étude de ce débat, dont on livre ici un aperçu synthétique, croise l'observation participante, la lecture critique de la littérature grise et la socio-anthropologie des mouvements sociaux et des médias.

- 3 C'est à une collaboration entre Les Amis de la Terre (AT) et le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) (Fabre & Winkler 2010) que l'on doit la diffusion d'un premier rapport sur l'obsolescence programmée, et le choix de cette expression pour traduire l'anglais *planned obsolescence*. Les deux associations ont lancé une campagne toujours en cours : leur plaidoyer est jalonné d'interventions publiques régulières, d'actions collectives et de multiples publications (Lecomte 2012, Dufour & Peyrault 2018, Les Amis de la Terre 2018). C'est cependant la diffusion télévisée sur Arte du documentaire *Prêt à jeter* (Dannoritzer 2010) en mars 2011 qui ancre l'expression « obsolescence programmée » dans l'espace médiatique, puis dans la sphère politique, générant de multiples réactions. À la suite d'un billet du blog *L'éconoclaste* (Delaigue 2011) qui remet directement en question la méthode et l'honnêteté de la réalisatrice, la taxant de « complotis[t]e » relayant un « mythe », des dizaines de parutions médiatiques, ainsi que des rapports scientifiques (Lombès et Poubeau 2014), résument le sujet à l'alternative suivante : « L'obsolescence programmée, mythe ou réalité ? ». L'obsolescence programmée sera, par la suite, présentée comme un symptôme d'ignorance, de nostalgie ou de technophobie (Delaigue 2011, Bianchi 2014), un objet de croyance voire un signe de délire paranoïaque (*ibid.*, Gobry 2013, Nicoulaud 2013). Ainsi, au gré des objections et contre-objections, l'obsolescence programmée se construit comme un sujet non consensuel : loin de rejoindre les « discours sans adversaires » décrits par Juhem (2001), elle peut être étudiée comme une « controverse socio-technique » (Carry *et al.* 2013).
- 4 Cette crispation médiatique accompagne aussi l'agenda politique. Une première proposition de loi visant à faire de l'obsolescence programmée un délit est déposée (et rejetée) en 2013. Elle occasionne cependant des débats au Sénat et à l'Assemblée nationale, et de nouvelles réactions médiatiques ; dès l'année suivante, le délit d'obsolescence programmée est reposé, et voté, dans le cadre de la loi n° 2015-992 « relative à la transition énergétique pour la croissance verte ». Lorsque celle-ci entre en vigueur en 2015, l'obsolescence programmée est définie comme « l'ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement », punie de deux ans d'emprisonnement et jusqu'à 300 000 € d'amende. La même année, est créée Halte à l'Obsolescence Programmée (HOP), une association consacrée au plaidoyer politique, à la sensibilisation citoyenne par le biais de campagnes et de publications, et au dépôt de plaintes en obsolescence programmée ; elle en a déposé deux en 2017, sur le cas d'imprimantes et de *smartphones*².
- 5 À l'heure où j'écris ces lignes, de nouvelles lois inspirées par le plaidoyer des associations vont être votées dans le cadre de la « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » ; notamment, l'interdiction de la destruction d'inventés non alimentaires, l'apposition d'un indice de réparabilité sur cinq catégories de produits, le compteur

d'usage, la garantie logicielle ou encore l'enseignement de la réparation en classe de technologie (Seebarun 2019). Ratifiées par le Sénat, ces mesures attendent encore d'être votées à l'Assemblée nationale. À l'échelon européen, la lutte contre l'obsolescence programmée est portée par des personnalités françaises comme le conseiller Thierry Libaert ou le député Pascal Durand ; leurs rapports, études et publications (CESE 2016, Durand 2017, Libaert 2017, 2018) ont donné lieu à des avis. Cependant, selon Libaert, le sujet reste délicat, y compris dans sa formulation : on y parle de « durabilité », de « durée de vie » et de son « allongement », plutôt que d'« obsolescence programmée » (Guien 2019a : 105-107).

- 6 Mise en mots et en débat par des organisations non gouvernementales ³, la thématique a suscité des écrits de chercheurs (Latouche 2012, 2014 ; Lombès & Poubeau 2014, Cova & Kreziak 2017), de représentants d'entreprises et syndicats d'entreprise (Heger 2015, Le Club de la Durabilité 2018) et de multiples rapports de l'ADEME (Anderson *et al.* 2012, Chauvin & Fangeat 2016, Kreziak *et al.* 2017, Bossanne *et al.* 2018). Mais aussi, des initiatives industrielles en faveur de la durabilité des produits (L'Increvable, Fairphone...), de l'amélioration du SAV ou de la réparation (Spareka, SOSAV, la garantie SEB 10 ans...), de l'étiquetage (« Le choix durable » chez Darty...); des colloques, conférences et journées d'études variées ; des publications Marie-Luce RAUZY2019-12-02T14:40:00MRmédiatiques très régulières, nourries par la remise en question de la pertinence des accusations d'obsolescence programmée et de la validité même de cette expression. Malgré les avancées législatives, l'expression reste en effet évitée par certains acteurs engagés en faveur de l'allongement de la durée de vie des produits, qui regrettent que ce soit une expression « qui dénonce » (Anderson *et al.* 2012 : 15), se défendent d'être « complotistes » avant de s'exprimer publiquement à ce sujet (France Inter 2015) ou se servent d'innombrables expressions alternatives ⁴. Y compris parmi les activistes des *repair cafés* et des *fablabs*, parler d'obsolescence programmée est perçu comme un acte « provocateur » (Goyon 2016) ; pour les activistes de HOP, cela permet de « mettre les pieds dans le plat », de se montrer « très militants » (Guien 2019a : 105).
- 7 Régulièrement critiqués, les acteurs qui utilisent cette notion se sont donc attelés à conforter sa validité empirique. Au niveau macroéconomique, beaucoup d'acteurs se livrent à des récits des « années folles » ou des « trente glorieuses », évoquent une « société de consommation fondée sur le renouvellement rapide des produits » (Fabre & Winkler 2010 : 3) et proposent des statistiques mettant à jour de grandes tendances à la réduction de la durée de vie des objets : AT montre ainsi que la durée de vie des produits électriques et électroniques a baissé de moitié en 25 ans (Les Amis de la Terre 2018 : 4). Au niveau microéconomique, ces acteurs convoquent souvent un objet particulier pour en expérimenter le fonctionnement, les défaillances, les outils de maintenance et de remise en état, afin de diagnostiquer son obsolescence programmée. Émerge ainsi une forme spécifique d'enquête : par l'histoire, l'expérimentation et l'investigation journalistique, il s'agit de donner des « exemples » d'obsolescence programmée, d'illustrer et conforter l'analyse par des études de « cas » qui sont autant de « preuves » de la validité empirique de cette expression si décriée.

Les « cas » d'obsolescence programmée. L'enquête entre expérimentation et histoire

Dans les premiers rapports, films et manifestes consacrés à l'obsolescence programmée, l'enquête est à la fois historique et expérimentale. Cette approche, popularisée par le documentaire *Prêt à jeter*, évolue par la suite, au fur et à mesure de sa circulation.

- 8 Dans ce documentaire, la réalisatrice Cosima Dannoritzer (2010) recourt à des images et documents d'archives, à des témoignages et des interviews d'historiens, documentant l'histoire d'industries (General Motors, Philipps, Apple...), d'individus (Bernard London, Brooks Stevens...) et de produits (bas nylon, lecteurs mp3, ampoules...) concernés par la pratique de l'obsolescence aux XX^e et XXI^e siècles⁵. Cependant, cette enquête historique est enchâssée dans une expérimentation : on suit, entre les différentes séquences, les efforts faits par « Marcos, de Barcelone » pour réparer une imprimante à jet d'encre tombée en panne. La sollicitant plusieurs fois en vain, il la présente au SAV de la marque concernée (Epson) ; un conseiller lui suggère d'en racheter une neuve, pour un prix moins élevé que le coût d'une réparation, laquelle est de plus rendue difficile et coûteuse par l'inaccessibilité des pièces détachées ; il consulte ensuite des forums sur Internet, où la lecture de témoignages concordants fait émerger l'hypothèse d'un blocage de l'imprimante par une puce chargée de compter les impressions et de bloquer le système à 18 000 pages ; s'ensuit la recherche sur Internet d'un logiciel libre créé par un informaticien russe, permettant de remettre le compteur de la puce à zéro ; Marcos télécharge et installe ce logiciel ; l'imprimante fonctionne à nouveau. Le documentaire s'achève sur un plan fixe de l'appareil, qui imprime sans difficulté une page sur laquelle est écrit : « Fin ? ». Le générique reprend ce plan : l'imprimante imprime une page après l'autre les noms des professionnels engagés dans la réalisation du documentaire. Ainsi, la mise à l'épreuve d'un cas d'obsolescence programmée donne au film sa structure narrative, son caractère démonstratif et même son identité visuelle.
- 9 Cette mise en scène reconstruit le parcours de recherche de la réalisatrice, qui raconte en entretien (Guien 2019a : 717-721) avoir d'abord découvert sur Internet des « histoires » et des « rumeurs » sur l'obsolescence programmée, et avoir voulu les mettre à l'épreuve à partir d'un objet récupéré : une imprimante trouvée dans la rue. On a ainsi affaire à un véritable dispositif expérimental, vérifiant dans des conditions artificielles, maîtrisées et répétables la validité d'hypothèses formées à partir d'expériences multiples et éparses. Cette démarche se rapproche de celle de la rudologie, ou science du déchet (Gouhier 1999). Comme le note Cyrille Harpet, le déchet (ici, l'imprimante jetée) est un « vecteur des soupçons », ouvrant à des raisonnements par hypothèse et induction, à une herméneutique voire une criminalistique (Harpet 1998 : 86-7). Cette approche emprunte également au genre du « test » et du « classement » pratiqué par la presse consumériste⁶, qui s'est largement emparée du sujet de l'obsolescence programmée (60 millions 2015, 2018 ; testavis.fr 2018). Les acteurs du débat se sont eux-mêmes largement réapproprié ce genre, publiant des guides et des avis (le Guide de l'électronique verte de Greenpeace, le site produitsdurables.fr de HOP, l'Observatoire des pannes d'UFC-Que Choisir...).
- 10 Autour de cette expérimentation, le documentaire se construit et monte en généralité. Marcos, nous dit la voix *off*, « pourrait être n'importe qui, n'importe où », dans la mesure où « il va être confronté à une situation qui se produit tous les jours dans des bureaux ou des foyers partout dans le monde ». Dans un contexte de production sérielle

(des biens identiques distribués en masse à travers le monde par des entreprises multinationales) et d'usage massif d'Internet, il n'est pas nécessaire de rechercher les traces d'une entente préalable d'industriels d'un même secteur (comme ce fut le cas pour le cartel Phoebus) pour parler d'obsolescence programmée : la récurrence et la similarité des pannes autant que des méthodes de dépannage, la maîtrise des conditions de réparation par des usagers indépendants et solidaires, suggèrent que l'arrêt ou le ralentissement des fonctionnalités ne sont pas des accidents⁷. La panne sort du registre de l'anecdote, du hasard, de la « faute à pas de chance » (Sauvage & Vasseur 2017 : 8), pour passer à celui de l'intentionnel voire du systémique. Les études de « cas » articulent ainsi local et global : la panne est un signe d'obsolescence programmée, et l'obsolescence programmée un « symbole de la société du gaspillage » (Fabre & Winkler 2010), « la clef de voûte d'un modèle obsolète d'organisation économique » (Sauvage & Vasseur 2017 : 10), elle « se cache au cœur de notre société de consommation » (Dannoritzer 2010). Avec ces glissements d'échelle, la critique de l'obsolescence programmée se fait critique du capitalisme, en tant que modèle fondé sur le principe de croissance (*ibid.*).

- 11 Le public est invité à adopter cette approche inductive en s'identifiant à des expériences individuelles banales. Beaucoup de discours s'ouvrent ainsi sur de petits récits ancrés dans la quotidienneté, qui mettent en scène des individus confrontés à des pannes de cafetières électriques (Heger 2015 : 19), de grille-pains (Earth Four & WWF 2017), de rasoirs électriques (Les Amis de la Terre 2018 : 4) d'enceintes, de collants ou de *smartphone* (Sauvage & Vasseur 2017 : 8). Le choix de certains objets très visibles dans l'espace social, comme le *smartphone*, est d'autant plus stratégique que ce dernier « cumul[e] » différentes formes d'obsolescence, puisqu'il peut à la fois être ralenti, dépassé et démodé (Sauvage & Vasseur 2017 : 25, Lejeune 2017). D'autres sont stratégiques par leur histoire très documentée, comme celle du bas nylon, que HOP contribue à documenter en produisant de nouvelles données dans le rapport *Collants : cas d'obsolescence programmée ?* (HOP 2018). L'association multiplie les études de cas, à travers ses dossiers de plainte et dossiers de presse associés (HOP *ibid*), ses rapports (consacrés aux collants puis aux machines à laver), ses articles et son site produitsdurables.fr.
- 12 Une objection classique à ces accusations postule que l'obsolescence programmée est impossible, car non concurrentielle : les industriels n'auraient pas « intérêt » (Delaigue 2011) à vendre des produits de mauvaise qualité, pour préserver leur image autant que pour ne pas avoir à assurer plusieurs fois les coûts de production. C'est en ces termes qu'Epson a répondu publiquement à *Prêt à jeter* (Quesnel 2011). Pour répondre à cette réponse, les activistes soulignent le caractère non seulement *récurrent*, mais aussi *intéressé* de la panne. Ainsi, HOP présente, dans le dossier qui accompagne leur plainte contre Apple (Vasseur 2017), des graphiques Google Trends faisant voir des « pics de recherche » pour l'expression « iPhone slow », constatant que ces ralentissements font suite à une mise à jour *et* qu'ils sont contemporains de la commercialisation de nouveaux modèles d'iPhone, soutenue par de vastes campagnes publicitaires (Tout compte fait 2019).
- 13 Ainsi, la panne lance la recherche et en reste la pierre de touche : elle questionne, oriente, valide une recherche toujours située entre le diagnostic et l'enquête. La panne et sa résolution ont des vertus pédagogiques car elles sont à la fois évidentes (visibles, attestées au fait que ça marche, ou pas), narratives (résoudre une panne demande une

série d'actions, qui sont autant d'étapes d'un possible récit) et explicatives (chaque étape correspond à une hypothèse, validée ou invalidée). Entre enquête historique, expérimentation et investigation, l'étude de cas a pris une place centrale dans la lutte contre l'obsolescence programmée, devenant un registre voire un genre.

La panne comme drame. L'enquête entre identification et investigation

Un certain nombre de ces récits présentent une forte tonalité affective⁸. De part et d'autres du débat, évoquer l'obsolescence programmée met en jeu divers affects : l'irritation, l'impatience, le désespoir devant des appareils en panne sont invoqués autant pour faire monter l'indignation contre l'obsolescence programmée que pour la déclarer « concept creux né d'une peur du progrès », d'une impuissance face à des appareils de plus en plus complexes et hermétiques (Bianchi 2014). La panique devant le *smartphone* qui bloque, l'énerverment violent face à un site internet qui « bugue », fait même l'objet de récupérations publicitaires (**fig. 1 et 2**).

Cependant, pour certains militants (Goyon 2016) ou théoriciens (Crawford 2010) de la réparation, l'obsolescence programmée n'est pas un discours de réaction face à ces appareils au fonctionnement de plus en plus opaque, mais se confond précisément avec leur hermétisme grandissant : c'est parce que leurs composants sont de plus en plus invisibles ou inaccessibles, que nous avons une attitude « passive » et « dépendante » vis-à-vis d'eux (*ibid.*). L'« art de la dissimulation » qui s'illustre notamment dans le numérique (téléphones que l'on ne peut plus ouvrir à la main, batteries collées ou jointes par des vis spéciales...) caractériserait la production actuelle, causant une « ignorance totale du monde d'artefacts que nous habitons », tuant notre « ferveur créative » (*ibid.*). Démonteur soi-même des appareils, les réparer et mettre en commun son expérience par le récit et l'*open source* (comme le fait par exemple l'association Ifixit) devient alors un acte de résistance, et le plaisir de faire s'accompagne d'un sentiment d'indépendance. La résolution de la panne apparaît comme un geste politique de réappropriation des techniques, contournant les *scenarii* et « scripts techniques » attribués aux objets par leurs concepteurs, lançant l'écriture d'une nouvelle histoire (Akrich 2010, *cit. in.* Goyon 2016). Valorisés dans les *repair cafés*, *fablabs* et *maker spaces* (*ibid.*), ces affects politisés se retrouvent également chez les récupérateurs d'objets (Guien & Ramirez 2017). L'iconographie d'un rapport associatif consacré à la réparation (Les Amis de la Terre 2018) montre que sont reprises aussi bien des esthétiques industrielles (dessin industriel, analyse des composantes, ordre et symétrie) et publicitaires (produit mis en lumière et fortement agrandi) (**fig. 3 et 4**), que l'esthétique archaïsante du geste artisanal (photographie en noir et blanc, centrée sur des mains) pour valoriser un geste très moderne (réparer un *smartphone*) (**fig. 5**).

Les affects sont également très mobilisés par les reportages consacrés à l'obsolescence des imprimantes (tels que *La mort programmée de nos appareils* et *Imprimantes, le coût de la panne !*) ou aux *smartphones* (tel que *L'iPhone et l'« obsolescence programmée »*). Ceux-ci reprennent la structure narrative de *Prêt à jeter* (découverte de la panne par le témoignage d'un consommateur, consultation du mode d'emploi, du SAV ou de vendeurs, interviews d'un technicien « indépendant » et d'activistes dénonçant l'obsolescence programmée, confrontation avec les industriels concernés), sans réaliser de recherches historiques, mais en y ajoutant de forts effets de dramatisation. Dans une esthétique typique de ces émissions, qui se présentent souvent comme des

« investigations » sur des « scandales » d'actualité, les voix off redoublent de questionnements : « la marque chercherait-elle à limiter leur durée de vie, pour en vendre toujours plus ? » (Tout compte fait 2019). Elles construisent une scène de crime dramatique dont l'objet en panne serait à la fois la victime et la trace, à partir de laquelle reconstruire un passé sombre. Le registre de l'enquête policière se substitue alors à celui de l'enquête historique ou de l'expérimentation. Comme le montre Boltanski dans son « enquête à propos d'enquêtes » (Boltanski 2012), ce registre est favorable aux accusations de complot, théorie du complot et contre-théorie du complot, lesquelles entretiennent des relations circulaires et spéculaires, notamment lorsqu'elles sont médiatisées par Internet. Ce genre d'accusation est de fait omniprésent dans le débat sur l'obsolescence programmée, au point de résoudre certains acteurs à d'innombrables précautions perlocutoires, voire au silence. On y trouve également de multiples métaphores de la « mort » pour désigner la panne. Dans un mélange des registres biologiques et pragmatiques aisément suggéré par l'expression « durée de vie », les auteurs et activistes de tout bord se demandent si la panne des objets résulte de leur « espérance de vie » (Chauvin & Fangeat 2016, Legendart 2018) ou d'une « destinée » (Cova & Kreziak 2017 : 6) ; d'un « meurtre avec préméditation » (Sauvage & Vasseur 2017 : 9), de « maladies » (Fnac-Darty, cité in Vernay 2018) ou encore d'un « suicid[e] » (Gwen 2018) ; s'il faut planifier et pacifier cette fin sous la forme d'une « mort "légale" » (London 1932 : 6) (*traduction de l'auteur* : TdA) et si on peut les « ressusciter » (Dufour & Peyrault 2018 : 23).

Ces mises en scène et métaphores servent principalement à la dramatisation du sujet. Pourtant, on touche là à des interrogations sur la causalité qui sont au cœur du débat : qui peut maîtriser la fonctionnalité d'objets en circulation ? Leur non-fonctionnalité ? En connaître l'échéance, est-ce la provoquer ? De même, s'il existe bien une gravité de la question de la « mort » des objets, elle gagnerait à être déplacée du plan biologique vers le plan anthropologique : plutôt que d'invoquer l'évidence selon laquelle tout matériel se dégrade à travers le temps (Delaigue 2011), il serait pertinent d'enquêter sur l'appauvrissement du rapport à la postérité propre aux sociétés qui ne laissent pour tout monument que des « pyramides de déchets » (Slade 2006 : 7) (TdA). Notre indifférence à l'obsolescence signale une indifférence aux conditions de vie des générations futures, mais aussi passées, les objets témoins de pratiques anciennes suscitant dégoût et destruction, un « refoulement de ce que nous mettons nous-mêmes dans nos objets » (Tisseron 2014), de ce qui constitue l'histoire et la culture. La réduction de la durée de vie des objets touche en effet à ce qui constitue leur pouvoir de constituer un monde, une culture matérielle partagée : leur résistance, leur permanence (Arendt 1994 : 264-265). Ce « désastre psychologique » (Tisseron *op. cit.*) et anthropologique implique un récit alternatif de la « vie » des objets, comme trajectoire sociale contingente (Appadurai 1986) et non comme destinée biologique. Il a des causes économiques et géopolitiques attestables : l'indifférence aux destructions environnementales liées au renouvellement des biens repose notamment sur la délocalisation de la production des marchandises et de la gestion des déchets, qui invisibilise les destructions et pollutions associées en les réservant aux zones et populations dominées. Le discrédit porté sur la transmission des biens et des récits qui leur sont associés est, quant à lui, le corrélat de la survalorisation de l'achat de produits « neufs » qui caractérise le consumérisme, et qui possède également une histoire (Guien 2019a : 570-581).

Limites et impensés de cette heuristique : produits jetables, *low-tech* et planification industrielle

Cette dramatisation pose un autre problème, qui est de conforter l'association entre obsolescence programmée et « arnaque », soutenue par des acteurs de la lutte contre l'obsolescence programmée (Sauvage & Vasseur 2017 : 15) et par le ministère de la Transition écologique et solidaire, dont la secrétaire d'État qualifie l'obsolescence programmée de « double arnaque : pour la planète et pour notre porte-monnaie » (cit. in Mouliner 2018). Alors que le glissement du local au global, observé *supra*, visait à faire de l'obsolescence programmée une pratique systémique, correspondant à une tendance macroéconomique, l'interprétation de ces cas comme arnaques contribue à psychologiser voire moraliser le problème, en assignant l'obsolescence programmée à une intention individuelle déviante. Un sens dans lequel abondent volontiers les entreprises et leurs porte-parole, lorsqu'ils associent l'obsolescence programmée à l'action dommageable de quelques « brebis galeuses » et non à celle du « troupeau » des industriels, entre lesquels il ne faudrait pas faire d'« amalgame » (Heger 2015 : 59-60). L'obsolescence programmée se trouve prise dans un double discours, tantôt systématisant, tantôt individualisant. Elle tend à redevenir un accident, mais un accident *moral* : certains industriels sont bons (et doivent être récompensés), d'autres sont mauvais (et doivent être dénoncés). Il existe de fait un prix « Entreprises et environnement », avec une catégorie « durabilité des produits », ouverte pour 2019 par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

- 14 Ce partage manichéen s'applique bien mal à une réalité beaucoup plus complexe : lors d'un colloque organisé par HOP à l'Assemblée nationale en novembre 2018, intitulé « La durabilité des produits : un enjeu stratégique pour les entreprises », un représentant de Fnac-Darty venu défendre l'engagement de sa marque contre l'obsolescence programmée rappela que celle-ci se trouvait être, le jour même, en pleine promotion du *black Friday*. Ce qui n'empêche pas Fnac-Darty de faire partie du « club de la durabilité » (*think tank* d'entreprises réuni par HOP depuis 2018) et d'être pressenti pour le prix « durabilité des produits » précité.
- 15 Ces incohérences témoignent des limites d'une définition de l'obsolescence programmée que je qualifie de « négative » (Guien 2019a), car elle consiste à la présenter comme une stratégie industrielle *cachée*, présupposant que la réduction de la durée de vie des objets ne peut avancer que masquée. Ainsi, alors que l'entrée du délit d'obsolescence programmée dans la loi a impliqué de le distinguer de la tromperie⁹, les deux restent associés¹⁰. Dès lors, la lutte contre l'obsolescence programmée peut se réduire à une défense des « vertus de la transparence » : le Ministère promeut l'information et le *name and shame* (Nazaret & Revault d'Allonnes 2019). Par là, il réaffirme sa confiance dans le marché : si l'on y répartit « l'information » de façon plus claire (par le biais d'indices de réparabilité et de « prix environnement »), les bonnes volontés s'y rencontreront enfin.
- 16 Cette association entre « obsolescence programmée » et « arnaque », renforcée par l'esthétique de l'enquête policière (**fig. 6**), limite très largement le débat, qui y laisse sa dimension systémique et néglige les objets dont la faible durabilité est connue, promue et valorisée : les produits officiellement dits « jetables ». La faible durée de vie de ces produits (qui ne sont pas tous « à usage unique ») est en effet connue ; elle n'a cessé d'être vantée comme hygiénique, pratique et économique par des décennies de

publicité (Strasser 1999), légitimant leur usage dans les espaces publics, commerciaux, domestiques et intimes (Guien 2019a) ; des secteurs commerciaux entiers (*fast-food*, hôtellerie, logistique...) se sont construits sur leur distribution. Cette obsolescence-qui-dit-son-nom est *en soi* un problème environnemental majeur¹¹ ; parce qu'il ne relève pas de l'« arnaque », il ne sera pas résolu par de l'information ou de la promotion.

17 L'heuristique de la panne présente une autre limite : elle associe l'obsolescence programmée aux appareils électriques et électroniques, à ce qui « marche », ou ne « marche pas », c'est-à-dire à des machines. Les appareils électriques et électroménagers étaient ainsi les seuls visés, dans la feuille de route de l'économie circulaire (FREC), par l'indice de réparabilité¹². Ils sont toujours privilégiés par les études de cas : à en juger par le choix des exemples dans le débat, le monde du « IT » (Greenpeace 2017) semble bien plus fascinant que celui de la couture, de l'entretien, de l'hygiène intime, du textile... Une hiérarchie *high-tech/low-tech* dont on peut contester la pertinence d'un point de vue environnemental, en rappelant que la seule complexité des appareils, fut-ce des technologies « vertes » (éolien, photovoltaïque), met en péril leur durabilité, et reconduit les schémas technocrates et industrialistes dominants (Bihouix 2014). Cette hiérarchie montre de plus une fascination pour l'innovation que les débats sur l'obsolescence avaient d'abord permis de questionner. L'histoire de ces débats montre en fait que les objets les plus fréquemment pris pour exemple sont ceux qui sont identifiés, en leur temps, au progrès et au prestige social, de la machine à vapeur à la micro-informatique, en passant par l'automobile, l'électroménager ou le plastique (Guien 2019a : 125-356). La hiérarchie *high-tech/low-tech* est parfois articulée à des hiérarchies de genre : la panne des gros appareils électroménagers pourrait être aisément surmontée par la réparation virile (Nicoulaud 2013), tandis que la surconsommation de colifichets résulterait d'une indépassable versatilité féminine (Delaigne 2011).

18 La traduction, depuis 2010, de *planned obsolescence* par obsolescence « programmée » renforce cette limitation du débat au « IT », du fait du sens informatique de cet adjectif, qui suggère d'associer la panne à l'installation d'un « programme », ou d'un dispositif capable d'en exécuter un, tel une puce ou un logiciel. Or l'anglais *planned obsolescence*, ou « obsolescence planifiée », désigne un ensemble d'activités industrielles (la planification de la production et de la distribution d'un produit) qui peut s'appliquer à tous types de produits (imprimantes, vêtements, bâtiments, stylos à bille...), et suggère d'étudier comme cause de leur défaillance aussi bien la conception que le marketing, la publicité, le secret d'affaires, le packaging, les promotions, les normes et les réglementations, les primes à la casse et facilités de crédit... Autrement dit, il s'agit d'élargir la focale depuis les objets vers les savoir-faire, métiers et normes qui président à leur mise sur le marché – des processus qui ne sont pas cachés ni pratiqués dans le « secret » mais qui sont le quotidien d'une grande partie de la société conçue comme ensemble de travailleurs et de travailleuses et non seulement des consommateurs. Ici encore, l'attention exclusive à la panne des machines limite le débat tant dans les objets concernés que dans les enjeux soulevés.

L'heuristique de la panne développée dans le débat sur l'obsolescence programmée permet de répondre à certaines critiques prononcées à l'encontre de cette notion, fournissant des exemples, des données historiques et des expérimentations. Cependant, la panne étant souvent limitée à la défaillance inattendue et cachée des machines, et interprétée comme « arnaque », elle est reconduite à des faits individuels, des

déviances morales dont les causes seraient accidentelles ; l'obsolescence devient le résultat de quelque intention maligne, trouvant un relais discret dans le fonctionnement silencieux et fatal des machines. La panne redevient une exception à révéler et à punir, tandis que les bons industriels engagés en faveur de la durabilité doivent être mis en lumière et récompensés. Cet idéal de la « transparence » comme répartition harmonieuse de l'information reconduit un modèle marchand originellement mis en cause, et laisse de côté de nombreux objets concernés.

- 19 Il faut donc rappeler que l'obsolescence est d'autant plus massive qu'elle a été et est toujours publiquement pratiquée. Elle n'est pas nécessairement cachée : les produits jetables constituent un gaspillage officiel qu'il faut prendre en compte. C'est pourquoi la négativité à l'œuvre dans la société de consommation ne saurait être pensée sous le seul registre de la panne : non seulement nous jetons ce qui fonctionne encore, mais nous acceptons de concevoir, distribuer et acheter ce qui se présente comme déchet-en-puissance. Quelles valeurs la publicité a-t-elle promues pour les rendre socialement acceptables ? Quels modèles industriels les ont rendus indispensables ? Quels métiers sont impliqués dans leur commercialisation ? L'heuristique de la panne comme accident moral ne permet pas de se saisir de ces enjeux, dont l'explicitation n'a rien d'une enquête spectaculaire ou d'un procès sulfureux.
- 20 Un problème de traduction, une croyance aux mécanismes vertueux du marché, une fascination pour l'innovation autant qu'un biais médiatique limitent ainsi le débat étudié : rechercher le spectaculaire et le scandaleux empêche de voir ce qui est omniprésent, banal et quotidien, à savoir la vente assumée, massive et très lucrative de toutes sortes de « produits jetables ».

BIBLIOGRAPHIE

- Akrich, M. 2010 « Comment décrire les objets techniques ? », *Techniques&Culture* 54-55 « Cultures matérielles » 1 : 205-219.
- Anderson, G. et al. 2012 *Étude sur la durée de vie des équipements électriques et électroniques*, rapport ADEME.
- Appadurai, A. dir. 1986 *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Arendt, H. 1994 *Condition de l'homme moderne*. Paris : Pocket « Agora ».
- Aristote & J. Tricot 1991 *Métaphysique*. Paris : Vrin.
- Berlingen, F., Caniot, L. & D. Lévi-Alvares 2014 *Le scénario Zero Waste. Zéro déchet, zéro gaspillage*. Paris : Rue de l'échiquier.
- Bianchi, F. 2014 « L'obsolescence programmée, un concept creux qui traduit une peur du progrès », *LSA*, 6 octobre 2014. [En ligne] : lsa-conso.fr/l-obsolescence-programmee-un-concept-creux-qui-traduit-une-peur-du-progres,187065.

- Bijker, W. E. 1997 *Of Bicycles, Bakelites and Bulbs. Toward a Theory of Sociotechnical Change*. Cambridge : MIT Press.
- Bihouix, P. 2014 *L'âge des low-tech. Vers une civilisation techniquement soutenable*. Paris : Seuil « Anthropocène ».
- Boltanski, L. 2012 *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*. Paris : Gallimard.
- Chauvin, C. & E. Fangeat 2016 *Allongement de la durée de vie des produits*, rapport ADEME.
- Bossanne, E. et al. 2018 *Modélisation et évaluation des impacts environnementaux de produits de consommation et biens d'équipement - rapport*, rapport ADEME.
- Carry, P. et al. 2013 « Obsolescence programmée. Description d'une controverse socio-technique », recherche réalisée dans le cadre du cours *Description de controverse socio-technique de l'École des Mines Paris-Tech*. [En ligne] : controverses.mines-paristech.fr/public/promo13/promo13_G22/www.controverses-minesparistech-7.fr/_groupe22/index.html.
- CESE 2016 *The Influence of Lifespan Labelling on Consumers*, étude de la SIRCOME. l'Université Bretagne Sud et L'Université de Bohême-Sud.
- CNIID 2011 « Obsolescence programmée », cniid.org, 3 mars 2011. [En ligne] : cniid.org/Obsolescence-programmee,108.
- Cova, V. & D. Kreziak 2017 « La culture maker : Une réponse des consommateurs à l'obsolescence programmée à l'heure de l'économie circulaire », *Économie circulaire et Territoires*. [En ligne] : [hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01623951/file/COVA%26KREZIAK - Eco circulaire et OP- OK.pdf](http://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01623951/file/COVA%26KREZIAK-Eco%20circulaire%20et%20OP-OK.pdf).
- Crawford, M. B. 2010 *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*. Paris : La Découverte.
- Dannoritzer, C. 2010 *Prêt à jeter*, 75 mn.
- Dannoritzer, C. 2014 *La tragédie électronique*, 86 mn.
- Delaigue, A. 2011 « Le mythe de l'obsolescence programmée », billet du blog *L'éconoclaste*, 8 mars 2011. [En ligne] : econoclaste.eu/econoclaste/le-mythe-de-l-obsolescence-programmee.
- Dufour, A. & M. Peyrault 2018 *Stop au coup de la panne ! Le guide éco-citoyen de la réparation*, rapport Les Amis de la Terre. [En ligne] : amisdelaterre.org/IMG/pdf/guide_reparation_web-3.pdf.
- Durand P. 2017 *Rapport sur une durée de vie plus longue des produits : avantage pour les consommateurs et les entreprises*. [En ligne] : europarl.europa.eu/doceo/document/A-8-2017-0214_FR.html?redirect.
- Earth Four & WWF 2017 « Pourquoi nos objets nous lâchent-ils ? », infographie. [En ligne] : www.qqf.fr/uploads/infographiesHTML/598c71e079d00/index.html.
- Fabre, M. & W. Winkler 2010 *L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage. Le cas des produits électriques et électroniques*, rapport Les Amis de la Terre-Cniid. [En ligne] : amisdelaterre.org/L-obsolescence-programmee-symbole-de-la-societe-du-gaspillage.html.
- France Inter 2015 « L'obsolescence programmée, mythe ou réalité ? », reportage de l'émission *Le Téléphone sonne*, 29 décembre 2015. [En ligne] : franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-29-decembre-2015.
- Gobry, P.-E. 2013 « L'obsolescence programmée, ce mythe qui révèle à quel point notre rapport aux mécanismes économiques est biaisé », *Atlantico*, 26 avril 2013. [En ligne] : atlantico.fr/rdv/nettoyeur/obsolescence-programmee-mythe-qui-revele-quel-point-notre-rapport-aux-mecanismes-economiques-est-biaise-pascal-emmanuel-gobry-709408.html.

- Gouhier, J. 1999 « La marge : entre rejet et intégration » in J.-C. Beaune dir. *Le déchet, le rebut, le rien*. Seyssel : Champ Vallon « Milieux » : 80-89.
- Goyon, M. 2016 « L'obsolescence déprogrammée : prendre le parti des choses pour prendre le parti des hommes. Fablabs, makers et repair cafés », *Techniques&Culture* Suppléments 65-66. [En ligne] : journals.openedition.org/tc/7983#bodyftn15.
- Greenpeace 2017 « Obsolescence programmée, l'autre virus du secteur IT », greenpeace.fr, 27 juin 2017. [En ligne] : greenpeace.fr/obsolescence-programmee-lautre-virus-secteur-it/.
- Guien, J. & V. Ramirez 2017 « Travailler à consommer », *Terrains&Travaux* 31 : 45-62.
- Guien, J. 2019a *Obsolescences. Philosophie des techniques et histoire économique à l'épreuve de la réduction de la durée de vie des objets*, thèse de doctorat en philosophie, soutenue le 4 avril 2019 à l'EDPH de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, laboratoire du Cetcopraqf.fr/uploads/infographiesHTML/598c71e079d00/index.html.
- Guien, J. 2019b « À prendre ou à laisser ? Ressources, gestes et corps de la récupératrice en milieu urbain », *EchoGéo* 47. [En ligne] : journals.openedition.org/echogeo/16521.
- Gwen 2018 « La technologie et sa durée de vie limitée », sitegeek.fr, 17 mai 2018. [En ligne] : sitegeek.fr/lifestyle/la-technologie-et-sa-duree-de-vie-limitee.
- Harpert, C. 1998 *Du déchet : philosophie des immondices. Corps, ville, industrie*. Paris : L'Harmattan.
- Heger, B. 2015 *De l'obsolescence programmée, du recyclage insuffisant et de toutes ces sortes de choses*. Clamecy : Atlande.
- Hidvegi, M. 2007 *The Incandescent Lamp Cartel and Economic Nationalism*. Genève : TheEBHA. [En ligne] : ebha.org/ebha2007/pdf/Hidvegi.pdf.
- Hinet, A.-C. & S. Thiébaud 2018 « Imprimantes, le coût de la panne ! », reportage de l'émission *Envoyé Spécial*, France 2, 29 mars 2018. [En ligne] : francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/envoye-special/envoye-special-du-jeudi-29-mars-2018_2669638.html.
- Hop 2018 *Collants : cas d'obsolescence programmée ? Rapport d'enquête sur les enjeux et solutions en matière de collants*, rapport HOP. [En ligne] : halteobsolescence.org/wp-content/uploads/2018/05/Le-rapport-sur-les-collants.pdf.
- Indra 2019 « Les sénateurs rehaussent l'ambition contre l'obsolescence programmée », article HOP, halteobsolescence.org, 27 septembre 2019. [En ligne] : halteobsolescence.org/les-senateurs-rehaussent-lambition-contre-l'obsolescence-programmee.
- Juhem, P. 2001 « La cause humanitaire : un discours sans adversaires », *Mots* 65 (1) : 9-25.
- Krajewski, M. 2014 « The great lightbulb conspiracy », *IEEE Spectrum*. [En ligne] : <https://spectrum.ieee.org/tech-history/dawn-of-electronics/the-great-lightbulb-conspiracy>.
- Kreziak, D., Prim-Allaz, I. & E. Robinot 2017 *Des tiroirs pleins de téléphones remplacés. Consommateurs et objets à obsolescence perçue*, rapport COOP-ADEME. [En ligne] : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/coop-201706_rapport.pdf.
- Lanos, W., Maruani, B. & A. Salzberg 2012 « La mort programmée de nos appareils », reportage de l'émission *Cash Investigation*, France 2, juin 2012. [En ligne] : dailymotion.com/video/x3jfto6.
- Latouche, S. 2012 *Bon pour la casse. Les déraisons de l'obsolescence programmée*. Paris : Les liens qui libèrent.
- Latouche, S. 2014 « Bernard London ou l'enfer des bonnes intentions », *Consommer, donner, s'adonner. Les ressorts de la consommation*, revue du M.A.U.S.S. 44. Paris : La Découverte.

Le Club de la Durabilité 2018 *La durabilité des produits : un enjeu stratégique pour les entreprises*, rapport Le Club de la durabilité.

Les Amis de la Terre 2018 *Allongement de la durée de vie des produits. L'accès aux pièces détachées, un enjeu majeur pour la réparation et le réemploi*, rapport Les Amis de la Terre. [En ligne] : amisdelaterre.org/IMG/pdf/note_acces_aux_pieces_detachees.pdf.

Lecomte C. 2012 *L'obsolescence des produits high-tech. Comment les marques limitent la durée de vie de nos biens*, rapport Les Amis de la Terre. [En ligne] : bastamag.net/IMG/pdf/ObsolescenceCommerciale.pdf.

Legendart, J. 2018 « Les collants sont-ils conçus pour se filer rapidement ? », *TerraFemina*, 17 mai 2018. [En ligne] : terrafemina.com/article/obsolescence-programmee-les-collants-sont-ils-concernes_a342154/1.

Lejeune, L. 2017 « Apple, Samsung... Les smartphones sont les “cumulards de l'obsolescence programmée” », *Challenges* 27 juin 2017. [En ligne] : challenges.fr/high-tech/apple-samsung-les-smartphones-sont-les-cumulards-de-l-obsolescence-programmee_483342.

Libaert, T. 2017 *Déprogrammer l'obsolescence*. Paris : Les Petits matins.

Libaert, T. 2018 *Pour une consommation plus durable en phase avec les enjeux européens*, rapport commandé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Lombès, T. & B. Poubeau 2014 *Obsolescence programmée : mythes et réalité*, rapport Mines Paristech.

London, B. 1932 « Ending Depression Through Planned Obsolescence », fascicule tiré à part, publié à compte d'auteur. [En ligne] : upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/2/27/London_%281932%29_Ending_the_depression_through_planned_obsolescence.pdf

Mallard, A. 2013 « La presse de consommation et le marché : enquête sur le tiers consommériste » in M. Akrich et al. *Sociologie des agencements marchands. Textes choisis*, Paris : Presses des Mines : 117-142.

Meiklejohn, D. 1977 « Throwing Light on Planned Obsolescence », *New Scientist* : 519-522.

Ministère de la Transition écologique et solidaire 2018 « Feuille de route de l'Économie Circulaire ».

Moulinier, E. 2018 « Brune Poirson s'attaque à l'obsolescence programmée », *ledauphine.com*, 17 mai 2018. [En ligne] : ledauphine.com/isere-sud/2018/05/17/brune-poirson-s-attaque-a-l-obsolescence-programmee-icsp.

Nazaret, A. & D. Revault d'Allonnes 2019 « Nous déclarons la guerre au plastique », *Le Journal du dimanche*, 7 juillet 2019.

Nicoulaud, G. 2013 « Comment j'ai déprogrammé l'obsolescence », *Contrepoints*, 5 septembre 2013. [En ligne] : contrepoints.org/2013/09/05/137774-comment-jai-deprogramme-lobsolescence.

Packard, V. 1962 *L'art du gaspillage*, Paris : Calmann-Lévy.

Parlement européen et Conseil de l'Europe 2018 *Proposal for a Directive of the European Parliament and of the Council on the Reduction of the Impact of Certain Plastics Products on the Environment*. [En ligne] : actu-environnement.com/media/pdf/news-31209-pjt-directive-plastique-jetable.pdf.

Quesnel, E. 2011 « Imprimantes : Epson et la puce qui fâche », *Génération Verte*, 6 mai 2011. [En ligne] : blogs.lexpress.fr/generation-verte/2011/05/06/imprimantes-epson-et-la-puce-qui-fache.

Sauvage, S. & L. Vasseur 2017 *Du jetable au durable. En finir avec l'obsolescence programmée*. Paris : Gallimard « Alternatives ».

Slade, G. 2006 *Made to Break : Technology and Obsolescence in America*. Londres : Harvard University Press.

60 millions de consommateurs 2015 « Palmarès des marques les plus fiables », *60 millions de consommateurs* n° 502 : mars 2015.

60 millions de consommateurs 2018 « Les marques qui durent. Halte à l'obsolescence ! », *60 millions de consommateurs* n° 533 : janvier 2018.

Stevens, B. [ca. 1959] « The clarification of "planned obsolescence" » in. G. Adamson, *Industrial Strength Design. How Brooks Stevens Shaped your world*. Cambridge : The MIT Press : 203-205.

Strasser, S. 1999 *Waste and Want*. New York : Holt Paperbacks.

Testavis.fr [non daté, ca. 2018] « Référentiel des meilleures marques de réfrigérateurs du marché 2018 ! ». [En ligne] : testavis.fr/marques/refrigerateur.

Tisseron, S. 2014 « L'obsolescence programmée, un désastre (aussi) psychologique », billet de blog sergetisseron.com, 18 octobre 2014. [En ligne] : sergetisseron.com/blog/obsolescence-programmee-un.

Tout compte fait 2019 *L'iPhone et l'« obsolescence programmée »*, France 2. [En ligne] : france.tv/france-2/tout-compte-fait/886151-l-iphone-et-l-obsolescence-programmee.html.

Vasseur, L. 2017 « Epson mis en cause par une plainte pénale en obsolescence programmée : l'enquête est ouverte », dossier de presse HOP, 28 décembre 2017. [En ligne] : halteobsolescence.org/wp-content/uploads/2017/09/Dossier-de-presse-imprimantes-VF-1.pdf.

Vernay, S. 2018 « Pour consommer durable, achetons réparable ! », *Ouest France*, 26 juin 2018.

Verrax, F. 2016 « L'ampoule sous tension », *Techniques&Culture* 65-66 : 150-153.

NOTES

1. Cet article se fonde sur les résultats d'une thèse de doctorat en philosophie consacrée à la réduction de la durée de vie des objets (Guien 2019a), dans laquelle l'obsolescence est analysée à la fois comme une notion problématique (justiciable d'un regard philosophique), un débat traversant l'histoire du capitalisme (impliquant une enquête historique concernant les discours à ce sujet) et un sujet d'actualité, dont le traitement a fait l'objet d'une observation participante, parallèlement à d'autres expériences dans les champs de la récupération (Guien & Ramirez 2017, Guien 2019b).

2. HOP a déposé plainte en obsolescence programmée et tromperie contre X à propos de modèles d'imprimantes et de cartouches de marque Epson, HP, Canon et Brother, ainsi que contre Apple concernant les iPhone 6, 6S, SE et 7, suite aux ralentissements provoqués par l'installation d'une nouvelle version d'iOS.

3. Outre AT et HOP, des textes seront publiés par les organisations environnementales Zero Waste France (Cniid 2011, Berlingen *et al.* 2014), Greenpeace (2017) et WWF (EarthFour & WWF 2017), ainsi que par l'association de défense des consommateurs 60 millions de consommateurs (2015, 2018).

4. J'ai pu évaluer, pour l'instant, à près de 80 les expressions alternatives à « obsolescence programmée ». Pour ne citer que les plus récurrentes, l'obsolescence est souvent dite organisée, planifiée, accélérée, prématurée, précoce, technique, technologique, logicielle, psychologique, esthétique, culturelle, symbolique, prévue, perçue, subie... (Guien 2019a : 22).

5. La mise en place du « changement annuel de modèle » chez les marques de la General Motors à partir de 1923 est un exemple classique d'obsolescence, qui a motivé la distinction entre obsolescence programmée et obsolescence psychologique chez l'historien canadien Giles Slade (2006 : 29-55), à la suite de Vance Packard (1962). Changer le design des voitures permet de « limiter volontairement la durée d'un objet et le rendre hors d'usage » en agissant non sur sa « qualité » ou sa « fonction » mais sur sa « présentation » : « on le démode volontairement et il cesse alors de plaire bien qu'il ait conservé toute sa qualité fonctionnelle » (*ibid.* : 63).

London était un courtier en immobilier américain, auteur d'un article peu diffusé de son temps (London 1932), mais présentant la première occurrence textuelle connue de l'expression *planned obsolescence* ; de ce fait, et malgré un contenu sans rapport avec le développement ultérieur de l'obsolescence programmée dans les économies étatsuniennes ou européennes, ce texte est très régulièrement cité dans le débat contemporain (Guien 2019a : 246-250). Stevens était un designer américain qui, dans les années 1950, prétendit avoir inventé l'expression *planned obsolescence*, lui attribuant cependant un sens tout différent, et une bien plus grande publicité que London en son temps (*ibid.* : 280-290).

Le cas des ampoules renvoie au Cartel Phoebus, oligopole international formé en 1924 par un groupe de fabricants convenant de limiter à 1000 heures la durée de vie des ampoules et de s'accorder sur leur prix. Très étudié (Bijker 1997, Hidvégi 2007, Krajewski 2014) et commenté dans les discours sur l'obsolescence programmée (Meiklejohn 1977, Slade 2006, Dannoritzer 2010, Latouche 2012, Verrax 2016), le cartel a fait l'objet de poursuites juridiques au nom de la loi *antitrust*.

6. Cette expression désigne la presse consacrée aux tests et conseils sur les produits de consommation (Mallard 2013).

7. Selon le sens classique de l'accident défini par Aristote, comme ce qui n'est « ni toujours, ni le plus souvent » (Aristote 2000 : 230).

8. Typiquement, cet extrait de l'introduction du livre-manifeste de HOP : « Et pour vous, quel est le problème ? Imprimante, lave-linge, grille-pain, tondeuse, T-shirt, voiture... ? Car qui d'entre nous n'a pas une petite histoire, anodine et superflue, mais si énervant (!), concernant ces objets du quotidien qui nous "lâchent" trop rapidement ? » (Sauvage & Vasseur 2017, p.8) (*sic*). Les Amis de la Terre commencent leur rapport *Stop au coup de la panne !* par l'introduction suivante : « Chaque année, ils sont 40 millions à nous faire le coup de la panne... Et ça nous use les nerfs ! » (Dufour & Peyrault 2018 : 3).

9. Lors des débats du 26 juin 2013 à l'Assemblée nationale concernant l'amendement 901 (visant à « préciser ce qu'est l'obsolescence programmée, et à sanctionner les producteurs ou distributeurs qui y ont délibérément recours »), l'existence du délit de tromperie est utilisée comme argument pour rejeter l'amendement. Source : http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2012-2013/20130286.asp#P8604_5264

10. Epson et Apple sont attaqués par HOP en « obsolescence programmée et tromperie », ce qui suggère que les deux délits sont distincts. Pourtant, la condamnation d'Apple et Samsung en Italie par l'Autorita Garante della Concorrenza e del Mercato à des millions d'euros d'amende (avec obligation de publier sur leur site ces condamnations) pour « pratiques malhonnêtes accélérant leur renouvellement » a été saluée par l'association et par de nombreux médias comme une victoire dans la lutte contre l'obsolescence programmée, alors qu'elle a été prononcée en appui sur un *Codice del Consumo* dont l'obsolescence programmée est absente (TdA). Tromperie et obsolescence programmée semblent redondants, alors que la formulation du délit d'obsolescence programmée ne dit pas que la réduction de la durée de vie de l'objet concerné doit être cachée.

11. Les progrès réalisés dans la lutte contre certains produits jetables plastiques sont pour l'instant dus aux efforts d'associations ou collectifs d'ONG européens comme Zero Waste, *Rethink Plastic* ou *Break Free from Plastics*, grâce à des campagnes centrées sur la pollution plastique en

milieu marin. L'interdiction de 8 produits jetables, votée en décembre 2018 dans le cadre d'une directive européenne, concerne des produits jetables en plastique pour lesquels il existe des « alternatives convenables et soutenables » (Parlement européen et Conseil de l'Europe, 2018) (TdA). En France, l'effort du Ministère est centré sur le recyclage, avec des promesses irréalistes et énergivores (100 % des plastiques recyclés pour 2025) (Nazaret & Revault d'Allonnes 2019).

12. Après le passage au Sénat de la loi anti-gaspillage, le champ d'application de l'indice de réparabilité a été réduit à cinq catégories d'appareils : smartphone, ordinateur, lave-linge, télévision et tondeuse à gazon.

RÉSUMÉS

Durant les années 2010, se développe en France un débat public sur l'« obsolescence programmée », une expression fortement contestée. Au gré des campagnes associatives, publications médiatiques et initiatives politiques, se multiplient les injonctions à définir, exemplifier, prouver l'obsolescence programmée. En guise de réponse, les enquêtes autour de pannes d'appareils, leurs causes et leur réparation se multiplient. Étudiant ces discours et les *topoi* qu'ils mettent en circulation, on montrera qu'ils développent ce que l'on propose d'appeler une heuristique de la panne, dont on exposera aussi les limites. En effet, à la faveur de cette focalisation sur la panne des appareils, beaucoup d'objets sont évacués du débat et de la réflexion sur la durabilité. De plus, dans la mesure où l'obsolescence programmée est comprise comme une « arnaque », un vice caché révélé par l'enquête, les initiatives politiques favorisent la promotion d'une meilleure « information du consommateur », laissant aveuglément au marché le soin de rétablir l'équilibre entre offres jetable et durable.

Since 2010, a public debate on « planned obsolescence » is occurring in France. While associative campaigns, media's interest and political proposals have increased, many public speakers asked for definitions, exemples and evidences of planned obsolescence. As an answer, investigations about appliances breakdowns, their causes and their repairing increased. Focusing on these inquiries as a specific figure of speech, we will argue that they can be an heuristic model but shows important limits. As the debate on products durability is focused on appliances breakdowns, many objects are set apart. Furthermore, as planned obsolescence is understood as a latent defect or a scam that the investigation is supposed to reveal, strategies for action and political recommandations favor consumer information, blindly relying on the market to redress the balance between disposable and sustainable consumption.

INDEX

Mots-clés : obsolescence programmée, débat public, consommation, durabilité des produits, médias, réparation

Keywords : planned obsolescence, public debate, consumption, products' lifespan, medias, repairing

AUTEUR

JEANNE GUIEN

Jeanne Guien est docteure en philosophie et activiste dans les domaines de la récupération et du réemploi solidaire. Elle a soutenu en avril 2019 une thèse intitulée *Obsolescences. Philosophie des techniques et histoire économique à l'épreuve de la réduction de la durée de vie des objets* à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.